

S'engager dans la recherche en sciences infirmières

PAS1001-NSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 20 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Maryse Anne VANDERMOLÉN	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Jean-Christophe SERVOTTE Maryse Anne VANDERMOLÉN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Soins intensifs et aide médicale urgente	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette unité d'enseignement (UE) s'inscrit dans le tronc commun du Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente. Organisée sur l'ensemble de l'année académique, elle accompagne les étudiants dans le développement d'une démarche de recherche appliquée aux réalités professionnelles rencontrées en soins intensifs, dans les services d'urgence, dans le cadre de l'aide médicale urgente et, selon les thématiques abordées, en médecine de catastrophe.

Dans ces environnements complexes et évolutifs, l'infirmier spécialisé est régulièrement amené à questionner les pratiques, à rechercher des informations fiables, à apprécier la pertinence des données scientifiques et à participer au développement de réponses adaptées aux besoins des patients, des équipes et des organisations. La recherche ne constitue dès lors pas une activité dissociée de la pratique clinique, mais un moyen d'éclairer l'action professionnelle, d'argumenter les décisions et de contribuer à l'évolution des soins.

À partir d'une thématique en lien avec le champ SIAMU, les étudiants conçoivent, individuellement ou en groupe, un projet de recherche appliquée. Ils identifient une problématique professionnelle, recherchent et analysent des données scientifiques pertinentes, élaborent une réponse concrète et en organisent la mise en œuvre ou l'expérimentation. Le projet peut notamment prendre la forme d'un scénario de simulation, d'un outil clinique ou pédagogique, d'un prototype numérique, d'une intervention, d'une procédure ou de tout autre dispositif répondant à une problématique clairement définie.

L'UE vise ainsi à permettre aux étudiants de vivre une expérience accessible, rigoureuse et stimulante de la recherche. Elle entend développer leur curiosité scientifique, leur capacité à collaborer, leur créativité et leur confiance dans la possibilité de contribuer activement à la production, à l'utilisation et à la diffusion de connaissances utiles à la pratique infirmière

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

S'engager dans un développement personnel et professionnel

- Développer et faire évoluer son projet professionnel.
- Ajuster sa démarche professionnelle en fonction des situations rencontrées.

Participer au développement de la profession

- Identifier une problématique professionnelle.
- Rechercher et sélectionner des sources d'information pertinentes.
- Analyser et mettre en perspective les données recueillies.
- Proposer des pistes de réflexion et d'amélioration des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE amène l'étudiant à mobiliser une démarche de recherche appliquée afin de concevoir, argumenter, mettre en œuvre et présenter un projet répondant à une problématique issue du champ des soins intensifs, des urgences, de l'aide médicale urgente ou de la médecine de catastrophe.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et délimiter une problématique professionnelle pertinente pour le champ SIAMU.
- Formuler une question de recherche ou de développement claire, réaliste et cohérente avec la problématique retenue.
- Rechercher et sélectionner des sources scientifiques et professionnelles pertinentes, en mobilisant une stratégie documentaire explicite.
- Apprécier de manière critique la qualité et l'utilité des informations recueillies pour le projet envisagé.
- Mettre en perspective les données issues de la littérature, l'expertise professionnelle et les réalités du contexte clinique.
- Concevoir une réponse concrète et argumentée à la problématique identifiée.

- Planifier et mettre en œuvre, expérimenter ou tester le projet, dans les limites du cadre pédagogique, matériel, réglementaire et éthique.
- Analyser de manière réflexive le processus et les résultats du projet, en identifiant ses apports, ses limites et ses perspectives d'amélioration.
- Collaborer efficacement au sein d'un groupe-projet, notamment par la répartition des responsabilités, la planification et le suivi de l'avancement.
- Communiquer et valoriser le projet de manière structurée, rigoureuse et adaptée à un public professionnel.

CONTENU

L'UE est organisée autour de la conception et de la réalisation progressive d'un projet de recherche appliquée au champ SIAMU.

Les contenus abordés comprennent notamment :

1. De la situation professionnelle à la problématique
 - Observation et questionnement d'une situation professionnelle.
 - Identification d'un besoin, d'une difficulté ou d'une possibilité d'innovation.
 - Délimitation d'une problématique réaliste.
 - Formulation d'une question structurée.
 - Identification des acteurs, bénéficiaires et contextes concernés.
2. Recherche documentaire
 - Identification des concepts et mots-clés.
 - Construction d'une stratégie de recherche documentaire.
 - Utilisation de bases de données et de ressources scientifiques pertinentes.
 - Repérage des différents types de publications.
 - Critères de sélection des sources.
 - Organisation et traçabilité de la recherche documentaire.
 - Principes de citation et de référencement bibliographique.
3. Analyse critique et mobilisation des connaissances
 - Distinction entre source scientifique, source professionnelle et source non scientifique.
 - Introduction aux principaux types d'études.
 - Appréciation de la pertinence, de la qualité et des limites d'une publication.
 - Principes de l'Evidence-Based Nursing.
 - Mise en relation des données scientifiques, de l'expertise professionnelle, des besoins des bénéficiaires et des contraintes du contexte.
 - Synthèse argumentée des connaissances utiles au projet.
4. Conception du projet appliqué
 - Définition de la finalité, des objectifs et du public cible.
 - Choix du type de production ou d'intervention.
 - Analyse de la faisabilité.
 - Identification des ressources nécessaires.
 - Répartition des rôles et responsabilités.
 - Planification des étapes.
 - Détermination de critères permettant d'apprécier la mise en œuvre ou les effets du projet.
5. Mise en œuvre, expérimentation ou test
 - Développement du produit, de l'intervention ou du dispositif.
 - Mise à l'épreuve dans un environnement adapté, lorsque cela est possible.
 - Recueil structuré d'observations ou de retours.
 - Ajustement du projet sur la base des constats réalisés.
 - Prise en compte des exigences de sécurité, de confidentialité, d'éthique et de faisabilité.
6. Analyse réflexive et valorisation
 - Analyse du processus de développement.
 - Présentation des résultats, observations ou enseignements tirés.
 - Identification des limites du projet.
 - Formulation de perspectives d'amélioration ou de transfert.
 - Communication scientifique et professionnelle.
 - Présentation ou démonstration du produit final.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Les choix pédagogiques de l'UE s'appuient sur les principes de l'alignement constructif, de l'apprentissage actif par projet, de l'enseignement contextualisé de l'Evidence-Based Practice et de l'évaluation formative. Les références suivantes constituent le cadre pédagogique général de l'unité d'enseignement.

- Biggs, J., & Tang, C. (2011). Teaching for Quality Learning at University (4th ed.). Open University Press/McGraw-Hill Education. ISBN : 978-0-335-24275-7.
- Jeong, D., Park, C., Sugimoto, K., Jeon, M., Kim, D., & Eun, Y. (2024). Effectiveness of an evidence-based practice education program for undergraduate nursing students: A systematic review and meta-analysis. International Journal of Environmental Research and Public Health, 21(5), 637 <https://doi.org/10.3390/ijerph21050637>

- Koo, H.-Y., Gu, Y.-E., & Lee, B.-R. (2022). Development of a project-based learning program on high-risk newborn care for nursing students and its effects: A quasi-experimental study. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19(9), 5249. <https://doi.org/10.3390/ijerph19095249>
- Li, H., Xiong, Y., Hunter, C. V., Guo, X., & Tywoniw, R. (2020). Does peer assessment promote student learning? A meta-analysis. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 45(2), 193-211. <https://doi.org/10.1080/02602938.2019.1620679>

Les références utiles et actualisées sont communiquées au fil des activités d'apprentissage

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAS1001-MR — Méthodologie de la recherche, documentary review, EBN et gestion de projet	Indispensables : Présentations des séances plénières et ressources pédagogiques mises à disposition sur la plateforme d'apprentissage.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAS1001-MR — Méthodologie de la recherche, documentary review, EBN et gestion de projet	20 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAS1001-MR — Méthodologie de la recherche, documentary review, EBN et gestion de projet	L'UE repose sur une pédagogie active par projet. Les étudiants travaillent individuellement ou en groupes de quatre à cinq personnes maximum à partir d'une thématique générale ou d'une problématique relevant du champ SIAMU, fournie en début d'année académique. Les séances plénières apportent les repères méthodologiques nécessaires à la progression du projet. Les séances de laboratoire sont consacrées au suivi de la recherche documentaire, à l'analyse des sources, à la problématisation, à la conception, au suivi et à l'expérimentation des productions. L'accompagnement pédagogique est organisé sous la forme de jalons successifs. Chaque groupe documente l'évolution de son projet, via le support de son choix, permettant de rendre compte des choix effectués, de la répartition du travail, des difficultés rencontrées et des ajustements réalisés. Les méthodes mises en œuvre peuvent comprendre : - des exposés interactifs de courte durée ; - des exercices guidés de recherche documentaire ; - des ateliers de lecture critique ; - des analyses de situations issues du champ SIAMU ; - un apprentissage par projet ; - des séances de tutorat méthodologique ; - des rétroactions formatives ; - des présentations intermédiaires ; - des activités d'évaluation par les pairs ; - une démonstration, une expérimentation ou une mise en situation finale. Découpage indicatif des 20 heures 1. Entrer dans la démarche Introduction : Sens de la recherche en SIAMU, découverte des thématiques. Au terme de la séance, il sera demandé aux étudiants d'amorcer la constitution des groupes: 2 h 2. Problématiser Analyse du contexte, questionnement, formulation de la problématique et des objectifs: 2 h 3. Rechercher Stratégie documentaire, bases de données, sélection des sources: 4 h 4. Analyser Lecture critique, synthèse et mobilisation des données probantes: 2 h 5. Concevoir Design du projet, faisabilité, planification, modalités de test ou de mise en œuvre: 2 h 6. Accompagner la réalisation Laboratoire, tutorat, ajustements et suivi des projets: 4 h 7. Communiquer Présentation, démonstration, discussion et bilan réflexif: 4 h Total 20 h

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

La cohérence pédagogique de cette unité d'enseignement repose sur un alignement étroit entre les acquis d'apprentissage visés, les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les modalités d'évaluation. L'UE conduit progressivement l'étudiant d'une problématique issue du champ SIAMU vers la recherche et l'analyse critique de données scientifiques, puis vers la conception, l'expérimentation et la valorisation d'une réponse concrète.

La pédagogie active par projet, les ateliers de recherche documentaire, la lecture critique, le tutorat, les rétroactions formatives et les présentations intermédiaires soutiennent directement cette progression. L'évaluation intégrée, articulée autour du portfolio, de la production réalisée et de sa présentation-défense, permet dès lors d'apprécier de manière cohérente à la fois la rigueur de la démarche, la pertinence de la réponse proposée, la capacité d'analyse réflexive et l'appropriation individuelle des acquis.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation repose sur la conception, la réalisation et la présentation d'un projet de recherche appliquée en lien avec le champ des soins intensifs, des urgences, de l'aide médicale urgente ou de la médecine de catastrophe.

Elle apprécie de manière équilibrée :

- la rigueur de la démarche ;
- la qualité et la pertinence de la production ;
- la capacité à présenter, argumenter et analyser le projet ;
- l'appropriation individuelle des acquis d'apprentissage.

La complexité technique, le caractère innovant ou le degré d'aboutissement matériel de la production ne déterminent pas, à eux seuls, la réussite.

L'évaluation porte prioritairement sur :

- la pertinence de la problématique ;
- la qualité de la recherche et de la sélection des sources ;
- l'analyse et la mise en perspective des informations ;
- la cohérence entre la problématique, les données recueillies et la production ;
- la qualité de la mise à l'épreuve ;
- les ajustements réalisés ;
- l'analyse des limites, des impacts potentiels et des perspectives.

Pondération de l'évaluation

Méthodologie de la recherche, documentary review, EBN et gestion de projet 100%

Répartition entre évaluation collective et évaluation individuelle :

En première session, l'évaluation comprend :

- le portfolio collectif constitué de traces : 35 % ;
- la production, sa mise en œuvre ou son expérimentation : 35 % ;
- la présentation et la défense du projet : 30 %.

Les deux premières composantes constituent la composante collective de l'évaluation, soit 70 % de la note finale. Leur appréciation porte sur le travail et la production du groupe. La note attribuée à ces composantes est donc, en principe, identique pour tous les membres du groupe.

La présentation et la défense constituent la part individuelle de l'évaluation, soit 30 % de la note finale. Même lorsque certaines séquences de la présentation sont organisées collectivement, chaque étudiant reçoit une note individuelle fondée sur sa prestation, ses réponses aux questions, sa capacité à justifier les choix du groupe et sa maîtrise de l'ensemble du projet.

Individualisation exceptionnelle de la composante collective :

Une composante évaluée collectivement peut exceptionnellement faire l'objet d'une note individualisée lorsqu'un écart significatif de contribution d'un étudiant est établi par plusieurs éléments concordants.

Ces éléments peuvent notamment provenir :

- des traces consignées dans le portfolio ;
- du respect ou du non-respect des tâches et échéances convenues ;
- des versions successives des productions ;
- des observations réalisées par les enseignants pendant les activités d'apprentissage ;
- de l'autoévaluation de l'étudiant ;
- des évaluations confidentielles réalisées par les pairs ;
- des explications fournies par l'étudiant lorsqu'un écart est constaté.

Aucun élément isolé, et en particulier aucune appréciation formulée par un seul pair, ne peut suffire à modifier une note collective.

Toute individualisation :

- concerne uniquement la ou les composantes pour lesquelles l'écart est établi ;
- est mise en relation avec les critères d'évaluation annoncés ;
- repose sur des faits observables et documentés ;
- tient compte, le cas échéant, des circonstances particulières portées à la connaissance des enseignants ;
- fait l'objet d'une motivation communiquée à l'étudiant concerné.

Remarques relatives à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle:

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative est autorisée dans le cadre de cette UE, pour autant qu'elle respecte les consignes de l'activité, les principes d'intégrité académique, la confidentialité et la protection des données.

Toute utilisation doit être déclarée dans le portfolio. Les étudiants précisent :

- l'outil et, si elle est connue, la version utilisée ;
- la date ou la période d'utilisation ;
- la finalité poursuivie ;
- les prompts significatifs introduits ;
- la manière dont les réponses obtenues ont été vérifiées, adaptées, rejetées ou intégrées au projet.

Les prompts et les extraits de réponses nécessaires à la compréhension de la démarche sont joints aux traces du projet. Il n'est pas nécessaire de reproduire les échanges sans incidence sur le travail final.

Les productions de l'IA ne constituent pas des sources scientifiques. Toute information factuelle, clinique ou scientifique retenue doit être vérifiée à partir de sources fiables et référencées.

Les étudiants restent responsables de l'exactitude, de la pertinence, de l'originalité et de l'intégrité de l'ensemble du travail remis.

Aucune donnée personnelle, donnée clinique identifiable, information confidentielle ou document institutionnel non public ne peut être introduit dans un outil d'IA non expressément autorisé par l'établissement.

L'absence de déclaration d'un recours significatif à l'IA peut être considérée comme un manquement à l'intégrité académique, conformément au règlement des études.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

Modalités d'évaluation de première session :

1. Portfolio collectif constitué de traces : 35 % de la note finale de l'UE.

Le portfolio rassemble des traces significatives produites au cours du projet.

Il ne constitue ni un mémoire, ni une revue de littérature, ni un rapport exhaustif.

Il permet de rendre visibles :

- le cadrage de la problématique ;
- la démarche de recherche documentaire ;
- la sélection et l'analyse des sources ;
- les décisions prises et leur argumentation ;
- la conception et la planification du projet ;
- la répartition des rôles ;
- les tests, observations ou rétroactions ;
- les difficultés rencontrées et les ajustements réalisés ;
- les impacts attendus, les bénéficiaires et la contribution aux ODD ;
- les limites et les perspectives du projet.

Sa forme peut être numérique ou hybride et intégrer des textes courts, tableaux, schémas, photographies, captures d'écran, vidéos, versions successives, résultats de tests ou autres preuves pertinentes.

Les rubriques attendues sont communes à tous les groupes, mais le format des traces peut varier selon la nature du projet.

2. Production, mise en œuvre ou expérimentation : 35 % de la note finale de l'UE

La production constitue la réponse concrète apportée à la problématique identifiée.

Elle peut notamment prendre la forme :

- d'un scénario de simulation ;
- d'un outil clinique ou pédagogique ;
- d'un prototype ou d'une application ;
- d'une procédure ;
- d'une intervention ;
- d'une activité de formation ou de sensibilisation ;
- d'une proposition opérationnelle.

Dans la mesure du possible, elle fait l'objet d'un test, d'une démonstration, d'une simulation, d'une consultation d'utilisateurs ou d'une analyse de faisabilité.

Si la mise en œuvre réelle n'est pas possible, les étudiants en justifient les raisons et proposent une modalité crédible de test ou de déploiement.

L'évaluation porte principalement sur :

- l'adéquation au besoin identifié ;
- la mobilisation des connaissances scientifiques ;
- la cohérence de la conception ;
- la pertinence pour le contexte SIAMU ;
- la faisabilité ;
- la qualité de la mise à l'épreuve ;
- l'utilisation des rétroactions ;
- la capacité à ajuster la production.

3. Présentation et défense du projet : 30 % de la note finale de l'UE

Le groupe présente :

- la problématique ;
- la démarche suivie ;
- la production réalisée ;
- sa mise à l'épreuve ;
- les principaux résultats ou enseignements ;
- les limites et les perspectives.

La présentation peut inclure une démonstration, une simulation ou une mise en situation.

La défense comprend :

- des questions collectives ;
- des questions adressées individuellement à chaque étudiant.

La partie individuelle permet de vérifier la compréhension de l'ensemble du projet, au-delà des seules tâches personnellement réalisées de celui-ci.

4. Contribution individuelle et évaluation par les pairs

Au terme du processus, chaque étudiant remet :

- une autoévaluation de sa contribution ;
- une appréciation confidentielle de la contribution de chacun des autres membres du groupe.
- L'appréciation porte sur des éléments factuels :

- réalisation des tâches convenues ;
- respect des échéances ;

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.